

RÈGLEMENT TOURNOI AMICAL CARITATIF
« SOS PRÉMA & BÉBÉS HOSPITALISÉS »
Organisé par le TENNIS DE TABLE DE CUSSET
SAMEDI 13 JANVIER 2024

Le club du TT Cusset organise le samedi 13 janvier 2024 à la maison des Sports, 42 avenue de l'Europe à Cusset, son premier tournoi caritatif de tennis de table. Pour cette grande première, il souhaite mettre à l'honneur l'association « SOS Préma & bébés hospitalisés » qui vient en aide aux familles des enfants prématurés.

Article 1 : Ce tournoi est amical. Un état d'esprit festif, ludique et convivial doit être préservé.

Article 2 : Le tournoi se déroulera sous forme de compétition par équipes de 2 joueurs/joueuses. 2 tableaux seront organisés. Un tableau non-licencié où les deux joueurs ne possèdent pas de licence FFTT ou UFOLEP. Un tableau licencié où l'équipe possède au moins un joueur avec une licence FFTT ou UFOLEP. Chaque partie se déroule en 3 manches. La première manche jusqu'à 7 points entre les joueurs numéro 1. La deuxième manche jusqu'à 14 points entre les joueurs numéro 2. La troisième manche jusqu'à 21 points en double. L'équipe remportant 21 points en premier gagne la partie. Les règles du jeu sont celles définies par le règlement FFTT.

Article 3 : Le montant d'engagement est libre avec un minimum de 5€ par personne. L'inscription est individuelle et obligatoire via le formulaire de don suivant : <https://don.sosprema.com/tennisdetablepourlespremas/~mon-don> ou en scannant le QR Code ci-dessous :



Article 4 : Vous pourrez choisir votre binôme sur place. Si vous êtes seul, un coéquipier vous sera attribué.

Article 5 : Il est conseillé pour tous les non-licenciés de détenir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport.

Article 6 : Chaque participant(e) devra être muni de chaussures de sport d'intérieur (obligatoire), d'une tenue sportive et s'engage à respecter les lieux et le matériel mis à disposition. Des raquettes et des balles seront mises à disposition.

Article 7 : Les organisateurs se réservent le droit de modifier le déroulement de cette manifestation en fonction du nombre d'inscriptions, notamment pour limiter si nécessaire le nombre d'équipes. La formule prévue est la suivante : répartition des équipes par poules ; à l'issue des poules, toutes les équipes entrent dans le tableau principal ou consolante ; les tableaux sont à classement intégral donc pas d'élimination afin que tous les participants puissent réaliser un nombre satisfaisant de parties durant la journée.

Des récompenses seront remises aux vainqueurs. Une buvette sera à disposition des compétiteurs durant le tournoi.

Article 8 : Tous les profits générés par les inscriptions et la tombola seront reversés à l'association « SOS Préma & bébés hospitalisés »

Contact :

- Pierre FEYDEL : président du TT Cusset
- Email : pfeydel25@gmail.com ou ttcusset@gmail.com
- Tel : 06 78 04 78 96
- Site internet : www.ttcusset.com
- Réseaux sociaux : Instagram - Facebook